



COMMUNIQUÉ DE PRESSE


Île-de-France, le 27 février 2025

SANTÉ AUDITIVE : UN JEUNE SUR DEUX A DES PRATIQUES À RISQUE. LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, BRUITPARIF ET LA FONDATION POUR L'AUDITION SE MOBILISENT.

Alors que le mois de mars marque la sensibilisation mondiale à la santé auditive, la Région Île-de-France, en partenariat avec Bruitparif et la Fondation Pour l'Audition, lance une campagne de sensibilisation et de prévention inédite à destination des lycéens franciliens : « **Dose le son... protège ton audition !** ».

 **1 jeune sur 2** s'expose à des niveaux sonores dangereux en raison d'une écoute prolongée au casque ou en fréquentant des lieux où la musique est amplifiée (BMJ Global Health, 2022).

 **45 % des jeunes franciliens** (collégiens et lycéens) adoptent des pratiques d'écoute à risque, dépassant les seuils de sécurité auditive (Bruitparif, 2019).

 **19 % des jeunes franciliens** s'endorment plusieurs fois par semaine avec un casque ou des écouteurs, augmentant leur risque de troubles auditifs à long terme (CidB, Bruitparif, 2023).

Face à cette situation préoccupante, la Région Île-de-France agit !

Dans le cadre de son **Plan Anti-bruit** adopté en septembre 2024, la Région Île-de-France s'engage à sensibiliser les jeunes aux risques auditifs, et aux conséquences sur leur santé. Cette campagne sera officiellement lancée en mars 2025, à l'occasion de la **Journée mondiale de l'audition (3 mars)** et de la **Journée nationale de l'audition (13 mars)**.

Une campagne d'envergure pour sensibiliser, prévenir et protéger

Grâce à cette initiative, les lycées franciliens pourront bénéficier de plusieurs actions concrètes :

- **Des interventions d'experts¹ en santé auditive** dans les établissements, entre mars et juin 2025, puis chaque année, pour présenter, expliquer aux élèves les bonnes pratiques pour qu'ils deviennent acteurs de leur santé.
- **Des outils pédagogiques** (brochures, vidéos, affiches, calculateurs de dose de bruit) conçus pour accompagner les jeunes dans la gestion de leur exposition sonore au quotidien.
- **Un partenariat avec Bruitparif** permettant d'accueillir **des stagiaires de seconde** au sein de l'observatoire scientifique du bruit en Île-de-France (10 binômes issus de 10 lycées, entre le 16 et le 27 juin 2025).

¹ Aux côtés de la Fondation pour l'Audition et de Bruitparif, d'autres acteurs de la prévention interviendront dans les lycées franciliens : l'Association de Réadaptation et Défense des Devenus Sourds (ARRDS-IdF), Infosens, France Acouphènes, le CidB...

- **L'application Höra**, développée par la Fondation Pour l'Audition et intégrée à LABAZ, l'application régionale, pour permettre aux jeunes de tester leur audition et adopter de bons réflexes.

Un appel à mobilisation des lycées

Les chefs d'établissement sont invités à s'engager activement dans cette campagne pour protéger la santé auditive des jeunes. Les inscriptions pour les interventions et le programme de stage sont d'ores et déjà ouvertes.

Contact Presse :

- Région Île-de-France : Eléonore Flacelière – eleonore.flaceliere@iledefrance.fr
- Fondation Pour l'Audition : Léonard Francelet, +33 7 87 81 83 01, leonard.francelet@gmail.com
- Bruitparif : Valérie Pernelet-Joly - presse@bruitparif.fr



La Fondation Pour l'Audition : la Fondation Pour l'Audition est reconnue d'utilité publique. Sa démarche vise à soutenir la recherche scientifique, médicale, humaine et sociale, à sensibiliser sur la protection du capital auditif, à briser les tabous et à changer le regard porté sur les surdités, la malentendance et les troubles auditifs. Par sa centralité et sa transversalité acquise au fil de son expérience, la Fondation Pour l'Audition agit comme un catalyseur capable de rassembler un écosystème hétérogène pour redonner toute sa place à l'accompagnement des surdités et de la malentendance en prenant en compte la diversité des trajectoires de vie.



L'association **BRUITPARIF** (www.bruitparif.fr) a été créé en 2004 à l'initiative de la Région Île-de-France pour répondre aux attentes des Franciliens de disposer de données fiables et indépendantes sur le bruit. Cet observatoire met en œuvre des moyens avancés pour :

- Caractériser les pollutions sonores (recherche et développement, mesure, cartographie, études et enquêtes) ;
- Faire progresser la connaissance sur les conséquences sanitaires, sociales et économiques de l'exposition au bruit (participation à des travaux de recherche) ;

- Accompagner les acteurs publics dans leur politique de lutte contre le bruit ;
- Sensibiliser le grand public. À ce titre, Bruitparif mène des actions de prévention des risques auditifs liés à l'écoute des sons amplifiés auprès des jeunes et des publics d'événements musicaux.



La Région Île-de-France est très engagée dans la lutte contre les nuisances sonores. A travers notamment son plan Anti-Bruit, la Région poursuit ses efforts pour réduire les nuisances sonores sur le territoire francilien et pour faire de l'Île-de-France une région calme et apaisée. Le plan Anti-bruit de la Région Île-de-France a des objectifs concrets et ambitieux pour réduire drastiquement le bruit d'ici 2030 : diminuer le bruit dans les transports, améliorer le confort sonore et faire de la prévention auprès des publics les plus fragiles et particulièrement les jeunes. Depuis 2016, 70 communes ont d'ores et déjà été protégées du bruit routier, 40 protégées du bruit ferré, la Région finance des dispositifs de protection sonores comme sur l'A6 ou la N118. Outre la qualité de vie, ces actions ont aussi un impact direct sur la santé des franciliens, ainsi moins exposés.

La Région Ile-de-France dédie 100M d'euros pour réduire de 30 % l'exposition au bruit dans la région et protéger 500 000 franciliens des excès de bruit.